

Un régime fiscal avantageux

Vous bénéficiez de la loi de 2003 relative au mécénat d'entreprise. Conformément à l'article 238 bis du Code général des impôts, les versements effectués à l'agglomération Riom Limagne et Volcans (pour le Musée Mandet) par les entreprises ou le montant valorisé du mécénat de compétences ouvrent droit à un crédit d'impôt de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Une réduction d'impôts de 60 % représente :

1 000 € versés = **600 €** d'économie d'impôt
3 000 € versés = **1 800 €** d'économie d'impôt
10 000 € versés = **6 000 €** d'économie d'impôt

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Communauté d'agglomération

5 mail Jost Pasquier
63200 Riom
04 73 67 11 00 | rlv.eu

CONTACT

Fabienne Dorey | Directrice de la Culture
f.dorey@rlv.eu
04 63 63 20 40

Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé !

RLV



DEVENEZ MÉCÈNE

des musées de RLV

Culture & Patrimoine



MONUMENT
HISTORIQUE



© Joël Damase

Le Musée Mandet abrite une collection de peintures et sculptures du XVI^e au XIX^e siècle. Il présente également une vaste collection d'art décoratif de l'Antiquité à nos jours. Une renommée nationale établie grâce à la qualité de sa programmation et à ses collaborations avec un large réseau d'institutions culturelles. Créé en 1866, le Musée Francisque Mandet, du nom de son fondateur, est installé dans deux anciens hôtels particuliers.

Le premier, l'hôtel Dufraisse fut édifié en 1707 suivant l'exemple de l'architecture parisienne et présente des collections de peintures et sculptures du XVI^e au XIX^e siècle. En 2011, un nouveau département consacré au Design et aux arts décoratifs contemporains a pris place au rez-de-chaussée de l'aile est du bâtiment.

À l'occasion de cet aménagement, la cour et le porche d'entrée du musée ont retrouvé leurs formes originelles du XVIII^e siècle. Depuis, de nombreux artistes contemporains ont investi le Musée Mandet, avec des œuvres inédites et surprenantes, comme le lustre en cristal, en forme de chaise renversée et les quatre appliques de Géraldine Gonzalez, présentées dans le salon d'honneur du musée.

Le second hôtel date des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Restauré en 1983, il abrite une riche collection d'objets d'art et d'art décoratif, de l'Antiquité au XVIII^e siècle, offerte par Marie-Joseph et Edouard Richard, généreux donateurs riomois.

Le Musée Mandet est labellisé « Musée de France » en 2002 et est inscrit aux Monuments historiques.

Associez-vous à une institution culturelle au cœur d'une communauté d'agglomération de près de 70 000 habitants.

Œuvrer

en faveur de tous les publics

Participer

à l'attractivité du territoire

Défendre

la culture et la créativité

Entretenir

le musée comme un lieu d'échanges

S'impliquer

dans la création artistique contemporaine

NOS VALEURS

Les avantages pour votre entreprise

Une réduction d'impôt de 60 % sur le montant de l'impôt sur les sociétés pour les dons affectés aux œuvres et organismes d'intérêt général

Une visibilité pour votre communication (logo sur support de communication, communication institutionnelle...)

Un cadre privilégié pour vos opérations de relations publiques (réunions...)

De nombreux privilèges pour vous, vos collaborateurs et clients (entrées gratuites, visites privées...)

Et bien d'autres avantages à imaginer ensemble...

DIFFÉRENTS TYPES D'ENGAGEMENT

LE MÉCÉNAT EN NATURE

Vous donnez en nature au Musée Mandet, ce don peut prendre la forme d'une œuvre d'art, de fourniture, matériel... La valeur de l'objet sera déductible au titre de mécénat.

LE MÉCÉNAT EN NUMÉRAIRE

Vous effectuez un versement numéraire au titre de mécénat, et vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant engagé.

LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Vous mettez à disposition du Musée Mandet votre savoir-faire dans votre domaine d'expertise et participez ainsi concrètement à un projet en y impliquant les compétences de vos collaborateurs. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt en fonction de la valeur de la prestation.